2020/05 20 mars 2020

Province de Liège

BULLETIN PROVINCIAL

Périodique

Sommaire

Sommane	
	Pages
N°11 <u>SERVICES FÉDÉRAUX DU GOUVERNEUR – ORDRE PUBLIC –</u>	
MESURES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE	
Arrêté de police du Gouverneur du 19 mars 2020 concernant la fermeture immédiate	2.1
des hébergements touristiques situés en province de Liège.	31
N°12 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS	
Circulaire du Gouverneur de la Province du 16 mars 2020.	33
N°13 <u>RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE</u>	
ET ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE	
Arrondissement de LIÈGE	34
AWANS	
CHAUDFONTAINE	
SOUMAGNE	
Arrondissement de HUY-WAREMME	35
BERLOZ	
BRAIVES	
HUY	
OREYE	
Arrondissement de VERVIERS	36
PLOMBIERES	
VERVIERS	

N°11 <u>SERVICES FÉDÉRAUX DU GOUVERNEUR – ORDRE PUBLIC –</u> <u>MESURES GÉNÉRALES D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE</u>

Arrêté de police du Gouverneur du 19 mars 2020 concernant la fermeture immédiate des hébergements touristiques situés en province de Liège.



Gouverneur de la province de Liège

ARRÊTÉ DE POLICE

Le Gouverneur de la province de Liège

Vu la Convention de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales et en particulier son article 5, §1^{er}, e);

Vu la déclaration de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) de l'état d'urgence de santé publique de portée internationale (USPPI) en date du 30 janvier 2020 ;

Vu la loi du 6 mars 1818 relative aux peines à infliger pour les contraventions aux mesures générales d'administration intérieure, ainsi que les peines qui pourront être statuées par les règlements des autorités provinciales ou communales ;

Vu la loi provinciale du 30 avril 1836, l'article 128;

Vu la loi du 05 aout 1992 sur la fonction de police, les articles 4 et 11;

Vu l'Arrêté Ministériel du 13 mars 2020 portant le déclenchement de la phase fédérale de crise concernant la coordination et la gestion de la crise du Coronavirus COVID-19;

Vu l'Arrêté Ministériel du 18 mars 2020, portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 ;

Vu le Code wallon du tourisme, l'article 1D;

Vu le Décret du 23 janvier 2017 visant à promouvoir le tourisme de la Communauté germanophone ;

Vu l'urgence et le risque sanitaire que présente le nouveau coronavirus pour la population belge ;

Considérant le principe de précaution dans le cadre de la gestion d'une crise sanitaire internationale;

Considérant le principe de précaution qui implique que lorsqu'un risque grave et potentiel ayant un certain degré de probabilité a été détecté, il revient aux autorités publiques d'adopter des mesures de protection urgentes et provisoires au niveau le plus approprié pour ce faire ;

Considérant la caractérisation du risque faite sur la base de la déclaration de l'OMS, au regard de la haute contagiosité du Coronavirus COVID-19, de son potentiel épidémique et de la recrudescence continue des cas détectés ;

Considérant que le territoire de la province de Liège compte de nombreux attraits touristiques, incluant des hébergements touristiques ;

Considérant que les hébergements touristiques entrent dans la catégorie des activités de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive ou récréative ;

Considérant que les activités de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive ou récréative sont interdites par l'arrêté ministériel du 18 mars 2020.



Gouverneur de la province de Liège

ARRETE:

Article 1er – Par hébergement touristique, on entend : hébergements de terroir (gîtes, chambres d'hôtes, airbnb, bed and breakfast, etc.), auberges de jeunesse, ainsi que meublés de vacances, campings, villages de vacances et autres types de location non louées à l'année.

Article 2 – Les hébergements touristiques situés en province de Liège doivent fermer immédiatement.

Les résidents encore présents (à l'exception des résidents permanents) devront avoir quitté les lieux pour le vendredi 20 mars 2020 à 18 heures.

Les hôtels, exceptés leurs restaurants, peuvent être ouverts mais ne peuvent accepter des clients pour un séjour touristique.

Article 3 – Les Autorités communales et les services de police sont chargés de faire appliquer le présent Arrêté.

Article 4 – Le présent Arrêté entre en vigueur immédiatement et sera affiché aux emplacements habituellement prévus pour les notifications officielles.

Article 5 – Le présent Arrêté sera publié au bulletin provincial et notifié sous pli ordinaire et par courriel.

1° Pour disposition:

- a) à l'ensemble des Bourgmestres de la province de Liège chargés de l'afficher sans délai aux endroits habituellement réservés aux notifications officielles;
- b) à l'ensemble des Zones de Police de la Province de Liège;
- c) à Messieurs les Directeurs coordinateurs administratifs de Liège et Eupen ;
- d) au Ministre régional wallon de la Fonction publique, du Tourisme, du Patrimoine et de la Sécurité routière.
- e) au Ministre communautaire de la culture et du sport, de l'emploi et des medias -Communauté germanophone
- f) à Messieurs les Procureurs du Roi de Liège et Eupen.

2° Pour information:

- a) au Premier Ministre;
- b) au Ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur ;
- c) au Ministre fédéral de la Santé publique ;
- d) au Ministre-Président de la Wallonie;
- e) au Ministre-Président de la Communauté germanophone ;
- f) au Centre de Crise national;
- g) au Collège provincial de Liège;
- h) aux membres de la cellule de sécurité provinciale.

Fait à Liège, le 19 mars 2020.

Catherine DELCOURT

Gouverneur ff.

N°11 PAVOISEMENT DES EDIFICES PUBLICS

Circulaire du Gouverneur de la Province du 16 mars 2020.



Liège, le 16 mars 2020

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres A Mesdames et Messieurs les Présidents des Centres Publics d'Aide Sociale des Communes de la Région de langue française de la Province de Liège

Pour information:

A Madame la Commissaire d'Arrondissement

Protocole

Madame, Monsieur le Bourgmestre,
Place Saint-Lambert, 18A Madame, Monsieur le Président,

B - 4000 LIEGE Tél.: +32 (0)4 232 32 50 Fax: +32 (0)4 232 33 22 www.provincedeliege.be

www.provincedellege.be exécution des dispositions de l'article 1er de l'arrêté royal du 5 juillet 1974 (MB 10/07/74) et l'article 1er de l'arrêté royal de 23 mars 1989 (MB 7/4/89) concernant le pavoisement des édifices publics, modifié par l'arrêté royal du 6 septembre 1993 (MB 9/9/93), modifié par l'arrêté royal du 2 avril 1998, modifié par l'arrêté royal du 3 décembre 2013, modifié par l'arrêté royal du 29 mai 2015 et de l'article 5 du décret du 3 juillet 1991 du Conseil de la Communauté Française, je vous prie de faire arborer sur les édifices publics :

- les 1^{er} et 5 mai : le drapeau National, le drapeau de la Communauté Française et le drapeau Européen, à l'occasion, d'une part, de la Fête du Travail et, d'autre part, de la Journée du Conseil de l'Europe;
- le 8 mai : le drapeau National et le drapeau de la Communauté Française à l'occasion du jour anniversaire de la Victoire ;
- le 9 mai : le drapeau Européen, à l'occasion de la Journée de l'Union Européenne.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

LE GOUVERNEUR DE LA PROVINCE :

Hervé JAMAR

N° 13 <u>RÈGLEMENTS COMMUNAUX D'ADMINISTRATION INTÉRIEURE ET</u> <u>ORDONNANCES DE POLICE COMMUNALE</u>

Délibérations des Conseils communaux des Communes des Arrondissements de Liège, Huy-Waremme et Verviers

Commune(s) Section(s)	Objet	Date de délibération
-----------------------	-------	-------------------------

ARRONDISSEMENT DE LIEGE

AWANS	Othée	Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion du placement d'un échafaudage – Rue de Liège, 3 – entre le 5 et le 20 mars 2020.	04/03/2020
		Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de chantiers de sondages – Rue F. Hanon – du 10 au 20 mars 2020.	09/03/2020
		Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion de l'abattage d'un sapin – Rue de l'Eglise – le 12 mars 2020.	09/03/2020
		Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier pour le compte de RESA – Rue de l'Yser, 13 – du 16 mars au 3 avril 2020.	10/03/2020
		Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un déménagement – Rue du Tombeu, 13 – du 3 au 5 avril 2020.	11/03/2020
		Arrêté du bourgmestre – Mesures de circulation prises à l'occasion d'un chantier pour le compte de RESA – Rue J.L. Defrene, 113 – du 13 mars au 8 avril 2020.	11/03/2020
CHAUDFONTAINE	Beaufays	Arrêté de Police – Mesures de circulation prises à l'occasion de l'installation d'un commerce ambulant de nourriture – Place de la Bouxhe à Beaufays du 24 mars au 12 avril 2020 et du 16 septembre au 28 septembre 2020.	17/02/2020
SOUMAGNE		Arrêtés de Police – Mesures de circulation prises à l'occasion de divers travaux – certificats de publication 2020-0060-62-63 - 60. Travaux de raccordement électrique pour le compte de RESA – Rue Hotton, à côté du n°18 – du 25/02 au 03/03/2020; - 62. Déménagement – Rue Entre-deux Rues, 5 – le 28/03/2020; - 63. Travaux avec placement d'une roulotte et d'un conteneur maritime – Rue du Château de Micheroux (cul-de-sac) – à partir du	03/03/2020
		09/03/2020, jusqu'à la fin des travaux (environ 3 mois).	

Arrêtés de Police – Mesures de circulation	05/03/2020
prises à l'occasion de divers travaux –	
certificats de publication 2020-0064 à 0065	
- 64. Raccordement au gaz + fouilles localisées-	
Avenue de la Coopération 108 – du 3 au	
27/03/2020;	
- 65. Pose de câbles pour RESA + installation	
d'éclairage public – Place de la Gare et	
alentours – du 7 au 13/03/2020.	

ARRONDISSEMENT DE HUY-WAREMME

BERLOZ		Délibération du Conseil Communal –	28/01/2020
		Règlementation communal – Urbanisme –	
		Composition des dossiers de demandes de	
		permis en matière d'urbanisme – adoption du	
		nouveau règlement.	
BRAIVES	Tourinne	Arrêté de Police – Mesures de circulation prises	29/02/2020
		à l'occasion d'un « grand feu » organisé par le	
		Comité des Fêtes de Tourinne – Rue des Trixhes,	
		25 – le 29 février 2020.	
		Arrêté de Police – Mesures de circulation prises	03/03/2020
		à l'occasion de travaux de raccordement pour le	
		compte de la S.W.D.E. – section Ville-en-	
		Hesbaye, Rue d'Avennes, 35 – du 3 au 5 mars	
		2020.	
	Ciplet	Ordonnance de Police – Mesures de circulation	04/03/2020
		prises à l'occasion du Rallye de Hannut-Etape	
		Spécial Ciplet - les 7 et 8 mars 2020.	
		Arrêté de Police – Mesures de circulation prises	05/03/2020
		à l'occasion de travaux de réfection de voirie	
		par la Société Latinne – Section Tourinne - du	
		carrefour Chemin du Maréchal vers les culs-de-	
		sac rue de l'Enclos – du 5 mars au 4 avril 2020.	
		Arrêté de Police – Mesures de circulation prises	09/03/2020
		à l'occasion de la visite du camion	
		« Muséobus » Place du Carcan- le Lundi 9 mars	
		2020.	
		Arrêté de Police – Mesures de circulation prises	10/03/2020
		à l'occasion d'un placement d'un conteneur	
		devant l'habitation rue Saint-Pierre, 23 à 4260	
		Braives du 10 au 12 mars 2020	
HUY		Publication d'un règlement complémentaire à la	25/02/2020
		circulation routière du Conseil communal du 16	
		décembre 2019 – Création d'une zone de	
		rencontre Vieille Chaussée de Statte à Huy	
OREYE		Ratification - Arrêté de Police – Mesures de	20/02/2020
		circulation prises à l'occasion de travaux par la	
		Société JACOBS – Raccordement électrique	
		pour le compte de RESA – à partir du 13 janvier 2020.	
		Ratification - Arrêté de Police – Mesures de	20/02/2020
		circulation prises à l'occasion d'une réservation	
		d'un emplacement de stationnement pour un car	

	,	
	– Rue de la Westrée entre les 2 et 4 – vendredi	
	17 janvier 2020 de 17h à 18h et de 23h30 à	
	01h00 – afin de permettre aux supporters de	
	monter dans le car.	
	Ratification - Arrêté de Police – Mesures de	20/02/2020
	circulation prises à l'occasion d'une réservation	
	d'un emplacement de stationnement sur une	
	longueur d'environ 20m – Rue Louis Maréchal	
	devant le N°115 – déménagement – le 17 février	
	2020.	
	Ratification - Arrêté de Police – Mesures de	20/02/2020
	circulation prises à l'occasion d'une réservation	
	d'un emplacement de stationnement pour un car	
	– Rue de la Westrée entre les 2 et 4 – vendredi	
	31 janvier 2020 de 17h à 17h30 et de 23h30 à	
	00h30 – afin de permettre aux supporters de	
	monter dans le car.	
	Ratification - Arrêté de Police – donnant l'ordre	20/02/2020
	de faire procéder à l'abattage de l'arbre	
	localisé en bordure de voirie, côté droit de la	
	Chaussée romaine – dans les plus brefs délais.	
	Ratification - Arrêté de Police – Mesures de	20/02/2020
	circulation prises à l'occasion d'une réservation	
	d'un emplacement de stationnement pour un car	
	– Rue de la Westrée entre les N°2 et 4 –	
	dimanche 16 février 2020 de 21h30 à 22h30 et	
	entre les $N^{\circ}3b$ et 5, le dimanche 1^{er} mars de	
	15h30 à 16h30 et de 22h30 à 23h30 – afin de	
	permettre aux supporters de monter dans le car.	
<u> </u>	ITF	

ARRONDISSEMENT DE VERVIERS

PLOMBIERES	Ordonnance de police temporaire relative à la circulation routière – Hombourg : Installation d'un chapiteau à l'occasion des trois ans de la fromagerie « Au coin du pub », le 19 avril 2020 – Interdiction de circuler	25/02/2020
	dans le tronçon de la voirie au Centre compris entre les immeubles n°16 et 17.	
VERVIERS	Arrêté du Collège communal – Réglementation provisoire de circulation routière en raison d'une manifestation publique : -Brocante du Perron – le 20 septembre 2020 ; -Brocante de Heusy – le 14 juin 2020.	11/02/2020
	Délibération (corrigée) du Conseil communal du 25 novembre 2019 adoptant le règlement-redevance relatif au prêt de matériel, et la règlementation complémentaires de la circulation routière concernant l'approbation du règlement général des voiries verviétoises (RGVCV 19.6) - approuvée par arrêté du Gouvernement Wallon en date du 20 février2020.	20/02/2020

Ordonnance du Bourgmestre f.f. –	02/03/2020
Réglementation provisoire de la circulation	
routière en raison d'une manifestation	
publique (Carnaval de Verviers – les 7 et 8	
mars 2020).	
Délibérations du Conseil communal du 10	05/03/2020
février 2020 adoptant 3 règlements-	
redevances et 3 règlements-taxes et	
approuvées par Arrêté du Gouvernement	
Wallon en date du 5 mars 2020 :	
Taxes, Redevances et Droits Communaux:	
- Taxe sur la délivrance de documents	
administratifs – Règlement – Exercices 2020-	
2024 – Modification;	
- Taxes sur les immeubles inoccupés –	
Règlement –Exercices 2020 – 2024;	
- Taxes sur la salubrité et l'hygiène publique	
– Règlement – Exercices 2020-2024;	
- Règlement-redevance des concessions de	
sépulture dans les cimetières communaux	
pour les exercices 2020-2024 – Adoption ;	
- Redevance sur échoppes et loges foraines	
établies sur la voie publique – Règlement –	
Exercices 2020-2024;	
- Règlement-redevance des concessions de	
cavurnes dans les cimetières communaux	
pour les exercices 2020-2024 – Adoption.	
